

RELAXSORIA : COMMANDES FANTÔMES, ADC FRANCE AGIT

Categories: [À la une !](#), [Actualités ADC FRANCE](#), [Commande, livraison](#), [Commerce : litige lié à la vente](#), [Equiperment](#), [Exécution contrat](#), [Les autres arnaques](#)

Tag: [Actualités](#)



Ce site proposait à la vente principalement des tapis, soi-disant réalisés à la main. Des centaines de signalements ont été déposés sur le site signal-arnaques.com pour des commandes non reçues. 4 individus arrêtés ! Plus de 20 000 victimes ! Nous mettons en place une action.



Ce dossier, sur lequel nous travaillons depuis 4 mois, bouge !

Quatre individus, mis en examen des chefs d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment, ont été placés en détention provisoire. Ils sont soupçonnés d'être à l'origine de plusieurs **sites internet prétendant vendre des objets de mobilier** (tapis, salons de jardin, literie, etc.) à prix cassés, les paiements étant encaissés sans qu'aucune livraison n'intervienne à l'issue.

Plus de 20 000 commandes ont ainsi été encaissées, pour un préjudice représentant près de 4

millions d'euros (source :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/faux-sites-de-vente-appel-a-victimes-202406>)

Nous avons signalé l'absence de livraison à la DDPP par courriers les 25 mars et 22 juin dernier avec la liste de nos adhérents victimes de ce site et de Relaxsoria.

Pour obtenir l'indemnisation de votre préjudice, il faut maintenant agir en justice.

C'est ce que nous vous proposons, avec l'aide de Me DELOMEL, avocat spécialiste en droit du crédit et de la consommation, avec lequel nous travaillons sur de nombreux autres « gros dossiers ». [Plus d'informations sur le coût de la procédure.](#)

Si vous souhaitez vous joindre à notre action, il faut au préalable **adhérer à notre association.**

L'adhésion est de 38 euros pour une année. Vous pouvez la compléter par l'abonnement à notre revue pour 12 euros supplémentaires. L'adhésion peut être réalisée en ligne

(<https://www.helloasso.com/associations/adc-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple>) - la participation à Helloasso est facultative. Vous pouvez préférer nous poster un chèque à l'ordre d'ADC France (3 rue guerrier de Dumast 54000 NANCY).

Une fois votre demande reçue, vous recevrez un mail de confirmation.

Les auteurs de ces infractions ayant été identifiés, les chances d'obtenir le remboursement de votre commande sont importantes. D'autant que le fonds d'indemnisation prendra en charge les frais d'avocat si vous ne possédez pas de protection juridique.

Vous voulez vous joindre à nous, comment faire ?

Envoyez-nous un mail à antennes@adcfrance.fr en précisant :

- vos coordonnées complètes (NOM Prénom / adresse postale / mail / téléphone)
- un résumé de votre litige (produit commandé / prix / date de commande / problème rencontré : défaut de livraison, bien non conforme, ...)
- la copie ou capture d'écran du bon de commande
- l'extrait de compte bancaire sur lequel apparaît le débit

Si vous êtes déjà adhérent, vous recevrez un mail explicatif.

Vous avez une question ?

Merci de nous contacter **uniquement** par mail à antennes@adcfrance.fr en indiquant vos coordonnées et le site sur lequel vous avez commandé.

